

À la découverte de la Forêt Domaniale de Mervent



Une randonnée proposée par Mogette

Une superbe randonnée à travers ce massif forestier le plus vaste de Vendée. Le relief est varié mais sans difficulté, c'est le paradis des randonneurs. De très belles allées, un lac de barrage, un site d'escalade, un parc de loisirs, une grotte cachée, des ponts et arbres remarquables, une forêt parcourue pendant de nombreuses années, voilà ce que je vous propose de découvrir.



Durée :	5h10	Difficulté :	Moyenne
Distance :	16.39km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	201m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	201m	Commune :	Pissotte (85200)
Point haut :	114m		
Point bas :	44m		

Description

Pour rejoindre le départ de cette randonnée, prendre la D938 à la sortie de Fontenay-le-Comte en direction de La Châtaigneraie. Traverser le village de Pissote et au premier rond-point suivant en bas d'une descente, prendre à droite la direction du Barrage de Mervent. On entre tout de suite dans le massif forestier et 1km après le rond-point, nous sommes au célèbre Rond-Point de Saint-Luc connu de tout le secteur. Se garer sur le parking.

(D/A) Au milieu du rond-point, prendre l'allée forestière à gauche de la route du barrage (c'est la seule qui descend). Cette allée dans les bois mène au bord de la retenue du barrage.

(1) En arrivant au bord de l'eau, il faut escalader à gauche une toute petite barre rocheuse d'à peine un mètre puis continuer le sentier le long du lac de barrage. Rester toujours au bord de l'eau en suivant le sentier qui décrit une vaste courbe et arriver ainsi sur des dalles rocheuses.

(2) Quitter les rives du lac, le sentier remonte brutalement au Nord-Est pour rejoindre la piste cyclable.

(3) Prendre la piste cyclable à droite qui débouche sur une toute petite route que l'on emprunte à gauche. Au carrefour suivant, traverser **précautionneusement** la D99 et continuer tout droit sur une petite route qui passe devant la maison forestière de la Joletière et un peu plus loin devant un terrain de camping à l'abandon, le camping du Chêne Tord qui se trouve à un croisement de routes.

(4) Virer à gauche au croisement du Chêne Tord puis au croisement suivant, 100m plus loin, obliquer à droite sur une toute petite route qui descend. Rester sur celle-ci qui passe à proximité du centre de vacances de Pierre Blanche. Longer la petite rivière qui a pour nom la Mère puis le chemin fait une série d'épingles avant de déboucher sur la D99a. Poursuivre à droite sur quelques dizaines de mètres et traverser le Pont de Diet.

(5) Tout de suite à la sortie du pont, prendre le sentier à droite qui descend au bord de l'eau et suivre ce sentier. Passer un passage rocheux à l'aide des mains facile grâce aux trous taillés dans le rocher et continuer jusqu'à un croisement de sentiers. Prendre le chemin de gauche qui monte dans les bois. (On pourrait continuer tout droit le long du lac mais si le niveau est haut, le passage en face de Pierre Blanche peut se faire les pieds dans l'eau !). Rejoindre une large allée, l'Allée de Pierre Blanche.

(6) Prendre cette grande allée à droite jusqu'à un petit parking au milieu

Points de passages

- D/A Rond Point de Saint-Luc**
N 46.512476° / O 0.79254° - alt. 80m - km 0
- 1 Retenue du barrage**
N 46.51427° / O 0.787755° - alt. 61m - km 0.59
- 2 Dalles rocheuses**
N 46.518848° / O 0.778088° - alt. 52m - km 1.96
- 3 Piste cyclable**
N 46.520821° / O 0.774718° - alt. 82m - km 2.3
- 4 Carrefour du Chêne Tord**
N 46.524547° / O 0.769075° - alt. 84m - km 3.11
- 5 Pont de Diet**
N 46.533781° / O 0.773592° - alt. 51m - km 4.46
- 6 Allée de Pierre Blanche**
N 46.531709° / O 0.766982° - alt. 85m - km 5.31
- 7 Point de vue de Pierre Blanche**
N 46.529264° / O 0.76694° - alt. 71m - km 5.68
- 8 Passerelle**
N 46.535577° / O 0.761114° - alt. 48m - km 7.44
- 9 Chêne Le Marinier**
N 46.53861° / O 0.75444° - alt. 88m - km 8.13
- 10 Gué de la Levrette**
N 46.544666° / O 0.754152° - alt. 64m - km 9.39
- 11 Maison Forestière des Verreries**
N 46.547065° / O 0.764784° - alt. 80m - km 10.4
- 12 Barrage de Pierre Brune**
N 46.544132° / O 0.781162° - alt. 53m - km 12.03
- 13 Grotte du Père de Montfort**
N 46.542445° / O 0.781328° - alt. 81m - km 12.33
- 14 Petite place**
N 46.538877° / O 0.791204° - alt. 113m - km 13.37
- D/A Rond Point de Saint-Luc**
N 46.512436° / O 0.792623° - alt. 80m - km 16.39

des bois et continuer par la droite sur un chemin caillouteux qui descend. Environ 300m plus bas, il faut quitter provisoirement le sentier et rejoindre à droite l'arrivée du mur d'escalade de Pierre Blanche. L'endroit est protégé par des rambardes, le point de vue est joli avec en contrebas le méandre de la rivière.

(7) Revenir sur le chemin caillouteux et poursuivre le long de la rivière la Mère. Passer devant une petite maison dans un virage en épingle. Remonter le ruisseau des Verreries et le longer pour parvenir au niveau d'une passerelle.

(8) Ne pas emprunter la passerelle mais continuer le long du ruisseau sur un tout petit sentier, cette zone est superbe au printemps. Découvrir un peu plus loin le magnifique Pont du Déluge. L'endroit est bucolique.

Monter par des escaliers sur le pont. **Attention aux voitures !**, traverser le ruisseau et dès la sortie du pont, sur la gauche, prendre un petit sentier qui mène au Chêne le Marinier (pancarte) au bout de 300m environ. Ne pas se tromper de chêne !!! en arrivant dans la clairière, le vrai se trouve juste après un carrefour de sentiers, prendre tout droit puis 50 mètres sur la gauche.

(9) Revenir au pont, le traverser et suivre le sentier à droite qui longe toujours le ruisseau des Verreries. Arriver ainsi au Gué de la Levrette. C'est en fait une buse par laquelle passe le ruisseau. Le sentier d'accès à l'allée se trouve une centaine de mètres avant sur la gauche qui grimpe et débouche devant une petite clairière

(10) Virer à gauche sur l'allée gravillonnée du même nom, continuer tout droit cette grande allée jusqu'à un carrefour. Déboucher sur une route goudronnée et tourner à droite.

(11) Après environ 100m, laisser le bitume pour prendre une très belle allée à gauche, l'Allée du Douard, juste avant la Maison Forestière des Verreries.

(11) Remonter cette allée jusqu'à un carrefour de chemins, serrer à droite puis aussitôt à gauche dans un petit chemin qui descend au bord de la retenue du Barrage de Pierre Brune. Longer la rive par la gauche et se diriger vers le barrage. Le Parc de loisirs se trouve un peu plus bas à 300m, parking à voitures à gauche.

(12) Emprunter la route pour franchir le barrage puis dès la sortie, prendre le sentier avec des marches sur la gauche. Cinquante mètres en contrebas se trouve une jolie petite chapelle visible du barrage. Revenir sur ses pas puis monter tout droit les escaliers pour parvenir à la Grotte du Père de Montfort.

(13) Continuer par des escaliers jusqu'à un vaste parking surmonté d'une croix. Continuer par la route jusqu'à un croisement et prendre à droite la route du barrage. À l'entrée de la première courbe, quitter la route à gauche et s'engager dans le chemin du milieu vers l'Ouest en délaissant le plus à droite et le plus à gauche. Le chemin rejoint une petite place à un carrefour de chemins.

(14) À partir de ce point, c'est pratiquement tout droit jusqu'à l'arrivée. Suivre à gauche, plein Sud, la très grande Allée de la Jaubretière jusqu'au Carrefour des Minières, traverser la Route Forestière de Fourchaud et poursuivre tout droit dans l'autre très grande Allée de Puy Brunet. Traverser une autre route (D99) et continuer tout droit en restant sur l'allée principale jusqu'à l'arrivée au Rond-Point de Saint-Luc (D/A).

Informations pratiques

- Cette randonnée est facile dans l'ensemble excepté la montée vers la grotte (13).
- Prévoir de l'eau pour toute la randonnée.
- Restaurant à la Jolietière sur la D99 après le point (3).
- Il est possible de diviser la randonnée en 2 parties et de profiter du parc de loisirs de Pierre Brune avec ses attractions et ses restaurants au point (12), descendre la route sur environ 300m et l'entrée du parc est à droite ou au (13), descendre à la chapelle puis continuer le chemin qui mène en direction du parc.

A proximité

Le Barrage de Mervent de 1956 sur la rivière Vendée qui prend sa source à Saint-Paul-en-Gâtine dans les Deux Sèvres.

Le Pont de Diet avec son médaillon gravé sur l'arche centrale de 1863.

Le Rocher de Pierre Blanche, site d'escalade .

Le Pont du Déluge sur le ruisseau des Verreries.

Le Chêne " Le Marinier " doit son nom parce que épargné de l'abattage pour la construction de bateaux à l'époque napoléonienne .

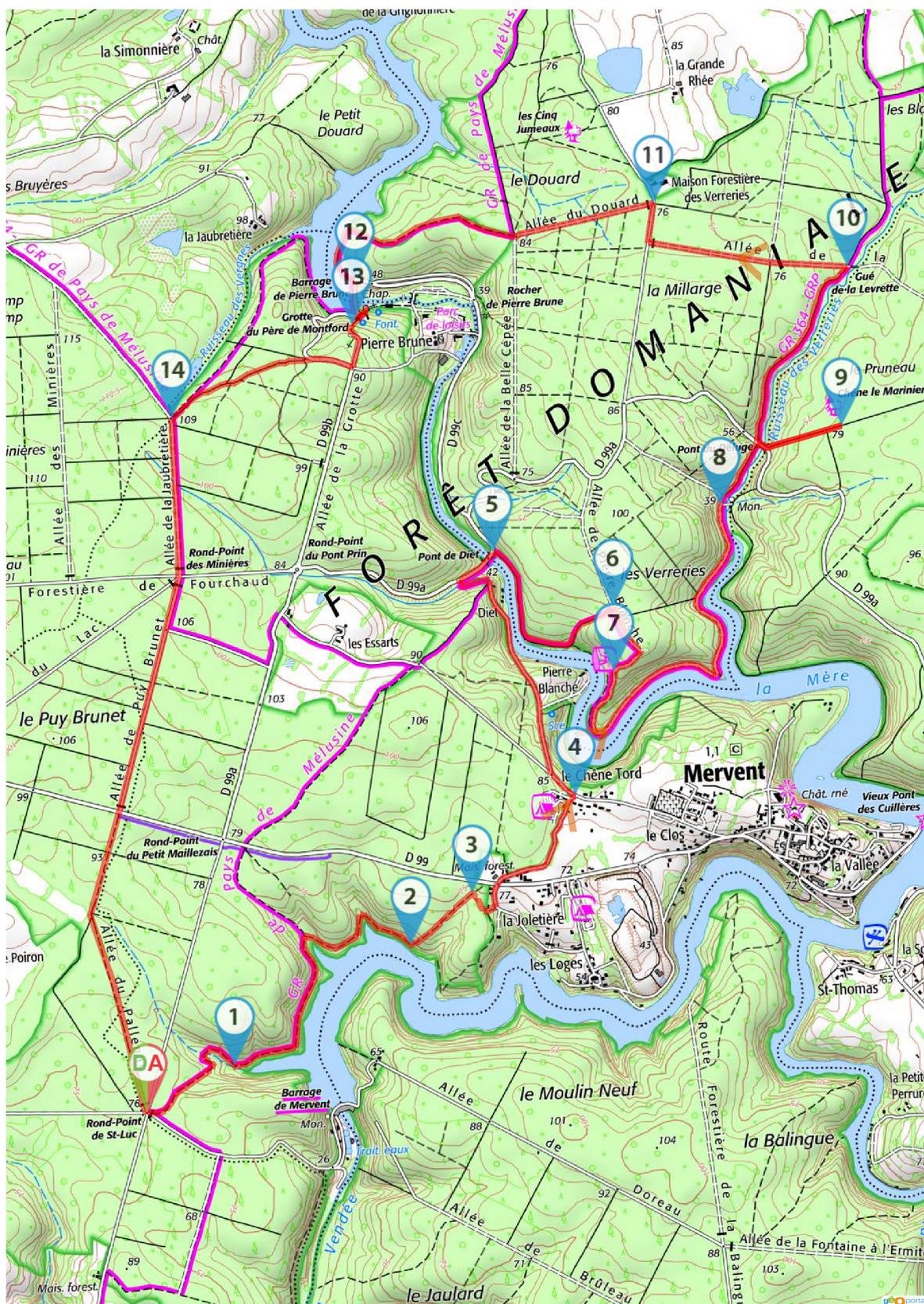
Barrage de Pierre Brune sur la Mère qui prend sa source au Breuil Barret en Vendée.

La Grotte du Père de Montfort doit son nom au prêtre Louis Marie Grignon de Montfort qui s'y retira pour méditer en ermite vers 1715.

On dit par ici que le nom de Mervent provient du nom de la rivière " la Mère" et d'un petit affluent " le Vent ".

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-a-la-decouverte-de-la-foret-domaniale-de/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2019 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

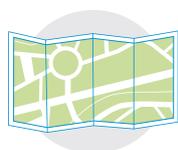
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



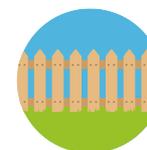
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.